

A partir de la seconde moitié du XIX^e siècle et jusque dans les années 1950, l'exploitation des mines d'antracite et d'ardoises de la commune valaisanne de Dorénaz a été l'une des principales ressources de la région, occupant des centaines d'ouvrières et d'ouvriers. De nombreux d'habitants en ont gardé des objets, des documents, des photographies, des souvenirs. Une brochure relate cette aventure*. En voici quelques extraits.

L'exploitation du charbon et de l'ardoise à Dorénaz

Le synclinal de Salvan-Dorénaz est un pli de roches sédimentaires composées de conglomérats, de grès, de schistes ardoisiers et de charbons du Carbonifère, vestiges de forêts d'il y a 360 millions d'années. Ces dépôts proviennent d'un immense delta qui recueillait le matériel érodé d'une chaîne de montagnes aujourd'hui disparue, la chaîne hercynienne. Ce sont ces charbons et ardoises du Carbonifère qui furent exploités à Dorénaz à partir du XIX^e siècle et jusqu'à la première moitié du XX^e siècle.

Un anthracite à haut pouvoir calorifique

Le charbon est un terme générique qui désigne un combustible essentiellement constitué de débris végétaux. Il est plus ou moins riche en matières volatiles (le méthane, notamment). Selon leur teneur, on classe le charbon en plusieurs catégories: tourbe, lignite, houille, anthracite, graphite. Le pouvoir calorifique d'un charbon dépend de son taux de carbone, de composés volatils et de cendres. Les cendres sont constituées de matières minérales incombustibles mélangées au charbon (quartz, argiles et pyrite, principalement).

Les mines valaisannes ont produit de l'antracite, à haut pouvoir calorifique mais de qualité assez médiocre, en raison de la proportion élevée de cendres. L'antracite, dont la teneur en gaz est inférieure à 5 %, ne pouvait donc pas être distillé pour en tirer du gaz de ville, qui alimentait les ménages avant l'arrivée du gaz naturel. Cette faible teneur en méthane rendait cependant les mines plus sûres, les risques de «coup de grisou»

* «Les mines de Dorénaz», de Pascal Tissières, disponible auprès de l'administration communale de Dorénaz (tél. 027 764 16 04).

étant considérablement réduits. Malgré sa haute teneur en cendres (26 à 41%) mais grâce à son pouvoir calorifique élevé (4100 à 5600 kcal/kg), l'antracite de Dorénaz était parmi les meilleurs en comparaison avec d'autres gisements valaisans.

Les difficultés d'extraction

A la forte teneur en cendres venaient s'ajouter les difficultés d'extraction. L'antracite de Dorénaz s'est déposé en couches plutôt fines, qui ont ensuite été plissées et cassées. Les filons, le plus souvent de l'ordre de 1 à 2 m d'épaisseur, étaient difficiles à suivre et à exploiter. Le principal gisement d'antracite se trouve au Plan de La Méreune, au-dessus de La Giète, où trois bâtiments sont encore visibles.

Les filons, fortement inclinés, sont découpés par des failles et chevauchements, ce qui rendait l'exploitation plus difficile, nécessitant des connaissances particulières de l'art minier. Les méthodes changent suivant l'épaisseur du filon: «gradins inversés», «dépilage», «taille montante en chevron». L'épaisseur des filons varie entre 2 et 6 m, avec des secteurs sans charbon.

Trois périodes de production

L'antracite a connu, au plan de La Méreune, trois périodes d'extraction: de 1855 à 1898, de 1917 à 1921 et de 1941 à 1953.



Village industriel de la Méreune, vers 1920. (Kern, Médiathèque Valais - Martigny)

En 1852, Jean-Joseph Jordan, de Collonges, obtient la concession d'antracite sur l'ensemble du territoire de Dorénaz. Entre 1855 et 1859, quelques centaines de quintaux sont extraits et descendus par traîneau à Dorénaz. La véritable extraction commence vers 1874. Trois à quatre ouvriers travaillaient dans la mine, tandis que jusqu'à 25 personnes effectuaient le transport par traîneau.

De 1917 à 1922, une surface de plus de 12'000 m² de filon est extraite à partir des trois galeries, dont la plus longue fait 747 m. Plus de 70'000 tonnes (35'000 m³) de charbon sont ainsi acheminés au Plan de La Méreune. La production, qui a atteint 30'000 tonnes en 1920, s'est arrêtée en février 1921. Sur la vingtaine d'heures nécessaires pour livrer une tonne d'antracite, un quart servait au creusement des galeries d'accès, la moitié à l'extraction et un quart au transport et au concassage à Vernayaz.



Téléphérique traversant la plaine du Rhône, vers 1930.
(Kern, Médiathèque Valais - Martigny)

Un village industriel à La Méreune

Un véritable village industriel a été construit au Plan de La Méreune, pour 750 ouvriers, avec trois grands bâtiments et vingt petites baraques. Cuisines, douches, bureaux, ateliers, forge et menuiserie, tout était là pour la bonne marche de la mine. Les galeries étaient ventilées par des compresseurs Sulzer. Une ligne électrique de 5000 V alimentait La Méreune depuis l'usine électrique Stächelín à Vernayaz.

Le charbon était transporté à la briquetterie de Vernayaz grâce à un téléphérique. Une station intermédiaire, à l'entrée sud de Dorénaz, permettait de réguler la tension des câbles. Le téléphérique était long de 3600 m pour une dénivellation de 1130 m. Sa capacité s'élevait à 12-14 t/h (30 voyages de 460 kg de charbon par wagonnet, toutes les 70 minutes). Les bâtiments de la briquetterie sont toujours visibles; ils sont englobés dans le complexe de la menuiserie Moderna qui fabriquait des emballages en bois.

À Vernayaz, l'antracite était concassé, tamisé en trois classes (0-9 mm, 9-20 mm et 20-45 mm) et aggloméré avec de la houille et de l'asphalte sous forme de briquettes. La cheminée, encore debout, faisait partie du complexe produisant de la vapeur. Elle servait au moulage du mélange houille-antracite-asphalte. Les installations avaient été montées à Vernayaz pour pouvoir charger les briquettes directement sur rail, les CFF étant l'un des principaux utilisateurs des briquettes.

L'exploitation pendant la Seconde Guerre mondiale

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, la société anonyme «Mines d'antra-

cite de Dorénaz», sous la direction de l'industriel séduinois Oscar Machoud, relance l'exploitation de l'antracite. Les bâtiments, puis l'exploitation sont remis en état, y compris les téléphériques de liaison avec la plaine. La mine est rouverte en novembre 1941.

Les difficultés sont nombreuses: il faut gérer au mieux les accidents, les absences dues au service militaire, les allocations pour les accidentés, le ravitaillement difficile en nourri-

ture et en mazout, tributaire des coupes de rationnement.

Le 7 mars 1942, par exemple, seuls 12 ouvriers sur 82 entrent dans la mine, les autres attendant en vain que les repas soient servis à la cantine: il n'y avait plus de vivres à La Méreune! Pourtant, les mineurs de Dorénaz louent la qualité des cuisiniers: seule la merluche séchée et salée du vendredi avait de la peine à passer. Mais en 1945, les ouvriers étaient moins bien lotis: certains déjeuners se composaient de pommes de terre et de café noir. La vie à 1580 m d'altitude nécessite un bon chauffage. Un incendie se déclare dans la nuit du 4 au 5 février 1943 dans la scierie, menaçant tout le village de La Méreune.

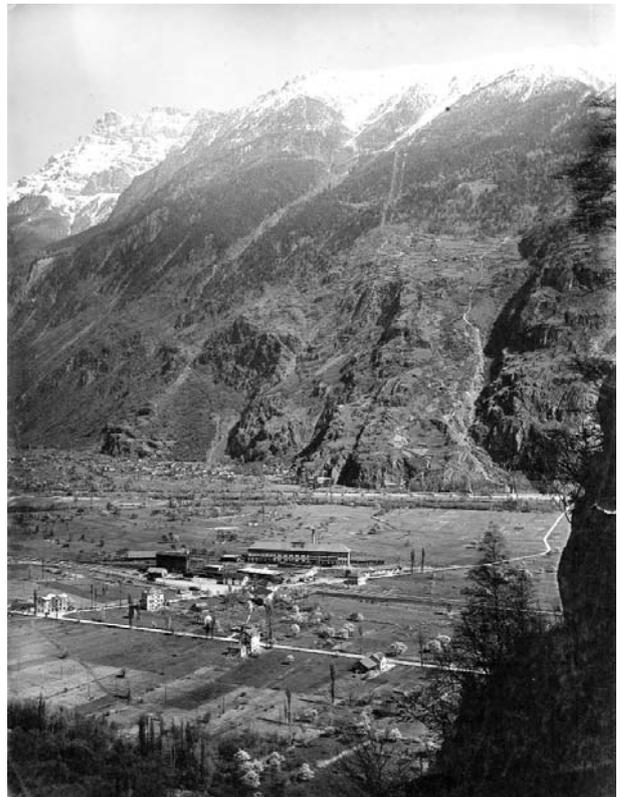
Les déchets des bûcherons (branches) sont recyclés en charbon sur le lieu même de la coupe: le four pyrolytique mobile (système Kefler-Trüb) livré en juin 1943 a une telle efficacité qu'une deuxième acquisition est envisagée. L'année 1943 a connu une crise de l'antracite à la suite de la défaite italienne. De 1940 à 1947, Dorénaz occupe la quatrième place dans la production valaisanne, derrière Chandoline, Grône I et Grône II, avec 8 % de la quantité totale.

Dès 1947 et jusqu'à sa fermeture, en 1953, l'exploitation est conduite par M. Rispetto. La production est entière-

ment utilisée pour la fabrication de chaux de M. Dionisotti à Monthey. En 1950, M. Dionisotti projette la construction d'une briquetterie de charbon aux Routys, à l'entrée sud de Dorénaz, sans toutefois la réaliser. Ce projet en est resté au stockage d'une énorme quantité de charbon, qui fut évacuée peu à peu pour les besoins de chauffage des particuliers.

Les salaires et les coûts

En novembre 1942, 82 personnes travaillent à La Méreune. Les ouvriers sont payés en moyenne Fr. 1.50 l'heure et travaillent dix heures par jour, six jours par semaine. Le 4 décembre est férié: on assiste à la messe en l'honneur de Sainte Barbe, patronne des mineurs. Le logement et la nourriture sont facturés aux ouvriers Fr. 4.50 par jour. De 1943 à 1945, on travaille en deux équipes de 10 heures, de jour et de nuit. Le 31 mars 1944, le Département fédéral de l'Economie publique autorise les ouvriers à travailler davantage, dans l'intérêt de l'approvisionnement du pays en charbon: 110 heures de travail par quinzaine de jours. Le 23 février 1943, une partie des ouvriers refusent de se rendre au travail; ils revendiquent une augmentation de salaire. Une entente est trouvée, car le travail reprend le 24 février.



Vue d'ensemble de l'exploitation d'antracite, de La Méreune à Vernayaz, vers 1920.
(Kern, Médiathèque Valais - Martigny)



Mineurs à l'entrée d'une galerie, vers 1910.
(Collection Georges Pillet, Médiathèque Valais - Martigny)

En juin 1943, les salaires horaires minimaux des entreprises minières valaisannes étaient fixés ainsi:

- manœuvre à l'extérieur: 1.32 Fr./h
- manœuvre à l'intérieur: 1.42 Fr./h
- aide-mineur: 1.52 Fr./h
- mineur, forgeron, menuisier, mécanicien, maçon: 1.72 Fr./h
- femme occupée au triage à Dorénaz: 0.86 à 0.96 Fr./h.

La même année, les opérations de tri et de transport revenaient, par tonne, à:

- triage: Fr. 3.–
- transport depuis l'intérieur jusqu'au silo de la galerie III: Fr. 2.50
- transport par deux câbles La Méreune-Dorénaz: Fr. 3.80
- transport par camion à la gare de Vernayaz: Fr. 3.50

soit à Fr. 12.80 par tonne sans les amortissements des équipements. La tonne était vendue autour de Fr. 120.–.

La sécurité

La perforation à l'eau des trous de mine se généralise dès avril 1943, juste avant l'entrée en vigueur de l'obligation imposée par le Département des Travaux publics et le Service social cantonal, en mai 1938. On évitait ainsi d'avalier les poussières de quartz qui provoquent la silicose.

Quant au village de Dorénaz, il portait les stigmates de son activité industrielle. Les façades des maisons étaient noircies par les poussières de charbon qui se soulevaient des ponts des camions. En septembre 1943, les Mines de Dorénaz SA signent un contrat d'assurance collective avec une caisse maladie, la Chrétienne Sociale. Cette assurance couvrant les frais médicaux et pharmaceutiques et octroyant une indemnité journalière en cas de maladie, est devenue obligatoire par l'ordonnance du 30 juillet 1943 du

Département fédéral de l'économie publique sur le travail dans les mines.

Les auteurs n'ont pas trouvé de mention de coups de grisou, pourtant fréquents dans les mines de charbon. L'éclairage était fourni par des lampes à acétylène ou lampes à carbure. Jusqu'à 90 pièces étaient utilisées en 1942: 60 kg de carbure étaient alors consommés par jour.

La vie à La Méreune

J. Dionisotti entreprend des travaux d'amélioration des bâtiments: en juin 1942, il fait installer des douches et rappelle, en septembre de la même année, qu'une douche quotidienne est obligatoire. Une certaine promiscuité devait régner, puisque avec le travail en deux équipes de 1943 à 1945, les lits pouvaient être occupés nuit et jour. Les soirées sont longues à La Méreune. Un avis jugé «très important» est promulgué par la Direction le 20 juin 1943: interdiction des jeux de hasard à la cantine, «pour que des ouvriers, pères de famille, n'engloutissent pas la quasi totalité de leur paie dans ces jeux très dangereux».

Le site de La Méreune est fermé en 1953 et les installations sont laissées à l'abandon. Les rebuts du tri restèrent visibles quelques années encore au lieu-dit «La Tension» à Dorénaz. En 1968, l'administration communale de Dorénaz somme Joseph Dionisotti de remettre en état le téléphérique reliant La Méreune à Alesse, en raison des graves dangers qu'il représente pour les personnes et le bétail.

Quant à la reprise éventuelle de l'exploitation du charbon, une étude préliminaire a été réalisée en 1982 par Yves Dugerdil, du Département de minéralogie de l'Université de Genève, afin de connaître le potentiel du charbon valaisan. Les réserves possibles de Dorénaz y sont estimées à 1,5 millions de tonnes environ, alors que le gisement de La Méreune a livré entre 1856 et 1895, plus de 2637 tonnes, entre 1918 et 1921, plus de 71'881 tonnes, entre 1941 et 1953, 87'781 tonnes, soit au total plus de 162'300 tonnes d'antracite.

L'exploitation des carrières d'ardoises

Il y a 360 millions d'années, un fleuve transportait les sédiments arrachés à la chaîne de montagnes hercynienne. Il

apportait entre deux épisodes de crues, des sédiments fins composés d'argiles et de petits grains de quartz. Ces sédiments se sont durcis sous l'effet du temps, de la pression et de la température, pour donner les ardoises.

L'exploitation des carrières d'ardoises sur le territoire de Dorénaz remonte au moins au début du XIX^e siècle. Dans le secteur de Vignettaz, jusque sous le village d'Alesse subsistent des remblais d'ardoises, des murets, des vestiges de baraques. La pierre était extraite à ciel ouvert et en galerie. L'activité a dû y être intense: l'ampleur des remblais est spectaculaire, mais la plupart des galeries se sont effondrées.

L'ardoise était transportée à Dorénaz par traîneau ou par luge, puis par téléphérique dès 1943. La luge descendait 400 à 500 kg d'ardoises. Il fallait une grande habileté pour retenir une telle charge. On adaptait à la luge des patins de bois qui étaient les seuls freins. Ces patins étaient en sapin pour le premier secteur terreux, puis en hêtre pour le deuxième tronçon, plus caillouteux.

Cinq à huit ouvriers, dont deux à trois à l'intérieur des galeries, produisaient chaque jour quelque mille ardoises taillées et dix à quinze toises de «brutes» (une toise vaut 1,8 x 1,8 m, soit 3,24 m²). Les galeries dépassaient 150 m de longueur et n'étaient pas ventilées.

Les ardoises étaient commercialisées sous huit formes: trois formes rectangulaires et cinq formes arrondies. Leur excellente qualité faisait qu'on les utilisait dans tout le Valais romand, pour la toiture principalement. Les ardoises taillées tiraient un grand avantage de leur minceur. La charge sur le toit n'était que de 40 kg/m². Les ardoises taillées étaient réservées aux habitations et les ardoises brutes aux bâtiments ruraux. Les ardoises artificielles en ciment-amiante ont détrôné la véritable ardoise dans les années soixante.

Ce tour d'horizon des mines et carrières de Dorénaz met en évidence la vocation particulière de la commune. Elle sort du schéma habituel du Valais, ayant abandonné le «labourage» et le «pastourage» traditionnels pour s'adonner à l'industrie de la pierre. Elle leur a insufflé une extraordinaire dynamique économique: les Diablerains parcoururent la Romandie en livrant et posant leurs ardoises. Mais il y eut le revers de la médaille: Dorénaz a pris des allures de ville du Nord de la France avec ses façades noircies par la poussière du charbon. Et la silicose a frappé nombre d'ouvriers. Beaucoup d'habitants de Dorénaz ont participé à cette aventure. Ils en ont gardé des objets, des documents, des photographies, des souvenirs. ●